



SKIPPER



RSO/1 AC
TQS202122

Légende: **recommandé pour tous** Aucune obligation d'avoir l'équipement sauf si mention "obligation solitaire" ou "obligation double"
obligatoire Solitaire Équipement obligatoire pour les solitaires

CO SKIPPER

Nom de Course :	N° de course
Nom de Baptême :	MMSI :
Contrôleur :	Date :
Responsable du bateau pour les contrôles :	Téléphone :

Présence du skipper obligatoire pour le 1er contrôle sécurité

TAQUETS D'AMARRAGE AVANT / ARRIERE		<input type="text" value="OK"/>	6
3 AMARRES SPECIFIQUES, SOUPLES et de DIAMETRE ADAPTE 12mm Mini la longueur de chaque amarre sera égale au minimum à deux fois la longueur hors tout du bateau.		<input type="text" value="OK"/>	6
4 PARE BATTAGES adaptés au déplacement du bateau.		<input type="text" value="OK"/>	6
PAVILLON NATIONAL et PAVILLON DE COURTOISIE PORTUGAL : Obligatoire , Espagne (et Maroc pour départ Marseille) Recommandés		<input type="text" value="OK"/>	6
HAUT PARLEUR VHF DE COCKPIT , Raccordé à la VHF principale		<input type="text" value="OK"/>	6
IDENTIFICATION Sur GV : taille lettres de nationalité et n° de voile de type Helvetica Hauteur mini 450mm et espacé de 90mm mini		<input type="text" value="OK"/>	4.01.1
CHANDELIERS ET BALCONS des embases de balcons et chandeliers installées en permanence avec les balcons et chandeliers bloqués mécaniquement dans leur embase		<input type="text" value="OK"/>	3.14.1 d
FILIERES (ø mini 4 mm) uniquement métalliques, sauf trans-filetage de 100 mm max à chaque extrémité les filières en acier inox doivent être dépourvues de gainage, sans cache de manchonnage, toutefois, un gainage temporaire peut-être installé, sous réserve qu'il soit régulièrement enlevé pour inspection		<input type="text" value="OK"/>	3.14.6.a d
LIGNES DE VIE Indépendantes sur chaque bord du bateau, fixation sur balcon et chandelier interdite Permettre à un équipier de se déplacer rapidement entre les zones de travail sur le pont et le(s) cockpit(s) avec le minimum d'opérations d'accrochage et de décrochage		<input type="text" value="OK"/>	4.04.1.a
		<input type="text" value="OK"/>	4.04.1.b
	Avoir une charge de rupture de 2040 kg, en câble en acier inoxydable 1 x 19 d'un diamètre minimum de 5mm ni gainé ni manchonné, en saignée ou en cordage polyéthylène haut module (PEHM)	<input type="text" value="OK"/>	4.04.1.c
POINTS D'ACCROCHE Etre adjacents à des postes comme le poste de barre, des winches d'écoutes et de mâts, là où les équipiers travaillent		<input type="text" value="OK"/>	4.04.2.a
	Permettre à un équipier de s'accrocher avant de monter sur le pont et de se décrocher après être descendu	<input type="text" value="OK"/>	4.04.2.b
FEUX DE NAVIGATION Qui soient conformes au RIPAM (Chapitre C et Annexe Technique I), et qui doivent être installés selon ce règlement. Installés au-dessus du livet de façon à ne pas être masqués par les voiles ou la gîte du bateau		<input type="text" value="OK"/>	3.27.1
		<input type="text" value="OK"/>	3.27.2
		<input type="text" value="OK"/>	3.27.3
	Des feux de secours avec les mêmes spécifications que ci-dessus, et pouvant être alimentés indépendamment	<input type="text" value="OK"/>	3.27.4
ANTENNE VHF Ampoules de rechange (non requis si LED) Antenne en tête de mât d'une longueur minimum de 38 cm et un câble coaxial de connexion n'ayant pas plus de 40% de perte de puissance (TOS-mètre)		<input type="text" value="OK"/>	3.29.02 b
BOUEE DE SAUVETAGE Matériaux réfléchissants de qualité marine sur bouées et collier 2 Bouées de sauvetage à portée de main du barreur et prête pour un usage immédiat avec nom du bateau, sifflet, feu à allumage automatique, ancre flottante 1 Perche équipée d'un pavillon déployée en permanence ou automatiquement (vérifié). cette perche doit être reliée à une bouée		<input type="text" value="OK"/>	4.18
		<input type="text" value="OK"/>	4.22.3
		<input type="text" value="OK"/>	4.22.4.a
		<input type="text" value="OK"/>	4.22.4.b
		<input type="text" value="OK"/>	4.22.4.c
	Pour les solitaires, il peut n'y avoir qu'une seule bouée qui répondent au 4.22.4	<input type="text" value="oui/mon"/>	
	Au moins une bouée doit avoir une flottabilité permanente (par exemple mousse)	<input type="text" value="OK"/>	4.22.5
	1 Ligne de récupération, longueur 15 à 25 m, diamètre min 6 mm, accessible du cockpit	<input type="text" value="OK"/>	4.22.7
	1 Collier de récupération (type Lifesling) capable de hisser un équipier à bord, comprenant	<input type="text" value="OK"/>	4.22.8.c
	- une ligne flottante : longueur > 36 m	<input type="text" value="OK"/>	4.22.8.a
	- un collier flottant (en fer à cheval) de 90 N de flottabilité minimum	<input type="text" value="OK"/>	4.22.8.b
	- d'une résistance minimum capable de hisser un équipier à bord	<input type="text" value="OK"/>	4.22.8.c
COMPAS MAGNETIQUE marine permanent, compensé avec sa courbe de compensation		<input type="text" value="OK"/>	3.24.a
GPS fonction MOB GPS capable d'enregistrer une position d'un homme à la mer, dans les 10 secondes, et d'afficher cette position		<input type="text" value="OK"/>	4.22.2.c
ASSECHEMENT et SEAUX 2 pompes de cale manuelles installées de façon permanente, l'une manœuvrable sur le pont, l'autre depuis l'intérieur qui peut être électrique Les pompes sont facilement accessibles pour maintenance et nettoyage des débris Chaque poignée de pompe est fixe, sinon elle doit être assurée par un bout au bateau 2 Seaux solides équipés d'une longe, capacité minimum 9 litres		<input type="text" value="OK"/>	3.23.1.b
		<input type="text" value="OK"/>	3.23.4
		<input type="text" value="OK"/>	3.23.5
		<input type="text" value="OK"/>	3.23.1.a
POMPE D'URGENCE Une pompe soit fixe ou portable pour endiguer les entrées d'eau dans tous les compartiments. Cette pompe avoir un débit minimum de 200 l / minute, fonctionner sur batterie, l'énergie du moteur principal, ou sur un moteur indépendant, si elle est portable et électrique, les câbles d'alimentations doivent être équipés de pinces crocodile Avoir un tuyau suffisamment long pour évacuer directement par-dessus bord ou dans le cockpit. Des pompes fixes et portables peuvent être combinées pour atteindre les exigences ci-dessus.		<input type="text" value="OK"/>	4.30.1
		<input type="text" value="OK"/>	4.30.1 a b c d
		<input type="text" value="OK"/>	4.30.1 e f
PANNEAU DE DESCENTE assuré au voilier, doit être équipé de système de fermeture solide, manœuvrable de l'extérieur et de l'intérieur et équipé de système de blocage		<input type="text" value="OK"/>	3.08.4
COUTEAU DE COCKPIT Un couteau solide, tranchant, dans une gaine, et attaché sûrement, doit être à bord,		<input type="text" value="OK"/>	4.25
DRISSES Aucune drisse ne doit être bloquée, attachée ou autrement fixée au mat si cela nécessite à une personne de monter dans la mature afin de réduire une voile de manière contrôlée, à l'exception d'une voile d'avant utilisée avec un enrouleur		<input type="text" value="OK"/>	3.25 b

VALIDITES
RADEAU DE SAUVETAGE

S'il a une date de péremption, celle-ci ne peut échoir pendant que le bateau est en course (**Donc pas avant 28/02/2022**)

Le radeau doit pouvoir être amené au niveau des filières, ou mis à l'eau en moins de 15 sec

L'extrémité du bout de percussion du radeau fixé à un point solide du bateau
soit conforme aux règles SOLAS code LSA 1997 chapitre IV ou version ultérieure
avec Pack SOLAS "A" ,
ou conforme à la norme ISO 9650-1- : 2005, Type I, groupe A
avec Pack 1 (PLUS de 24h) *

ou radeaux de survie ISAF fabriqués avant 2016 jusqu'à ce que le remplacement soit nécessaire à la fin de sa durée de vie.

Marque :	N° de série :
Modèle :	
Dernière révision :	Prochaine révision :

pour les radeaux "SOLAS" la révision est annuelle,
pour les radeaux ISO 9650 la révision est tous les 3 ans, excepté
pour les radeaux ISO 9650 loués elle est annuelle

Conditionné en container Oui / Non

Stocké sur pont ou cockpit ou espace ouvert

Conditionné en sac Oui / Non

Stocké dans un compartiment dédié, hermétique aux intempéries, accessible immédiatement, donnant sur cockpit ou pont de travail ou tableau arrière

Grab bag Radeau ISO 9650-1 ?

* Certains éléments peuvent être embarqués dans un sac étanche d'accompagnement qui doit être dans un emplacement immédiatement accessible

OK
OK
OK
OK
OK
OK
OK
OK

2.04.1 c
4.20.3.e
4.20.3.d
4.20.1.a.i
4.20.2.a
4.20.1.a.ii
4.20.2.b
4.20.1 a iii

OK
OK
OK

4.20.5.a.i
4.20.5.a.ii
4.20.5.a.iii

OK

4.20.3.a.i

OK

4.20.3.a.ii

Plomb

Position

oui/non

4.20.2 d

RESERVE D'EAU DOUCE DE SECOURS

Au moins 9 litres d'eau potable pour un usage de secours dans un ou des containers dédiés et scellés. Plombé(s) Fermé(s)

OK
Plomb

3.21.3
Fermeture

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SURVIE

	Solo		+ Double
	Gilet 1	Spare	Gilet 2
150N	OK	OK	OK
Marque			
Jaune ou Orange (J ou O)	OK	OK	OK
Nom marqué	OK	OK	OK
Sifflet	OK	OK	OK
Boucle de levage	OK	OK	OK
Matériaux réfléchissants	OK	OK	OK
Système de gonflage par air comprimé auto/manuel, air comprimé vérifié	OK	OK	OK
Sangle sous cutale	OK	OK	OK
Harnais de sécurité intégré (ISO 12401)	OK	OK	OK
Éclairage de secours conforme à ISO 12402-8 ou SOLAS LSA code 2.2.3	OK	OK	OK
Protection du visage selon la norme ISO 12402-8	OK	OK	OK
1 cartouche de gaz + 1 tête de percussion	OK	OK	OK
1 longe conforme à la norme ISO 12401 ou équivalent	OK		OK
Ne pas mesurer plus de 2 m y compris les mousquetons	OK		OK
Avec mousquetons à fermeture automatique	OK		OK
Avec indicateur de surcharge en couleur incrusté à la couture	OK		OK
Avoir été fabriquée après 2000	OK		OK
1m max ou 2 m avec un mousqueton intermédiaire	OK		OK
Une longe qui a été en surcharge doit être remplacée			

Balise personnelle AIS pour chaque membre d'équipage portée en permanence

Balise AIS personnelle	SKIPPER	CO SKIPPER
Marque/type		
n° MMSI (9 chiffres)		
Validité		
Balise PLB	Obligatoire Solo	Recommandé Doubles
Marque/type		
n° Héxa (15 caractères)		
Validité		
Enregistrée Autorité		

OK

5.02.4

OK

4.22.1b

OK

5

OK

5

OK

OK

4.22.1.d

COMBINAISON DE SURVIE

Recommandé	Combinaison N°1	Combinaison N°2
Numéro :		

oui / non

Recommandé

Lors de plongée en course pour intervention sur les appendices immergés, la FFVoile recommande le port d'un vêtement léger type lycra ou d'une combinaison isothermique de faible épaisseur, équipé d'une pochette dans laquelle une balise AIS personnelle (4.22.1 b) doit pouvoir se loger.

oui / non

5.08

Inspection structurelle

Consulter le manuel du propriétaire pour toutes instructions relatives à la vérification des boulons de quille et leur serrage. L'inspection suivante doit être effectuée de l'extérieur, bateau mis au sec, par une personne qualifiée. Vérifier s'il n'y a pas de fissures de contrainte visibles particulièrement autour de la quille, de la fixation quille/coque, des appendices de coque et autres zones de contrainte, à l'intérieur de la coque, des contre-plaques, de la disposition des boulons et de la semelle de quille. (voir Annexe L – Modèle de procédure d'inspection de quille et de gouvernail)

oui / non

3.02.2

Recommandé

Preuve d'une inspection structurelle en application de l'article 3.02.2 dans les 24 mois précédant le départ d'une course ou après un échouement, selon ce qui est le plus récent

oui / non

3.02.3

Inspection après échouement – une personne dûment qualifiée doit effectuer une inspection interne et externe après chaque échouement accidentel.

oui / non

3.02.4

MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION, DE POSITIONNEMENT, BALISES

VHF fixe	25W 56 canaux	équipé d'une antenne fixe en tête de mât	OK	3.29.02 a
Indicatif (3 lettres +4 chiffres) :				
Équipe de l' ASN si installée après 2015			OK	3.29.02 c
Les émetteurs-récepteurs équipés d'ASN doivent être programmés avec un numéro MMSI assigné (unique au bateau), être interfacé à un récepteur GPS, et être capable d'envoyer des appels de détresse aussi bien que d'envoyer et recevoir une position ASN avec une autre station équipée d'ASN			OK	3.29.02 d
Antenne de secours quand l'antenne habituelle dépend du mât			OK	3.29.01
VHF étanche portable ou avec pochette étanche.			OK	3.29.05
Transpondeur AIS			OK	3.29.13
Nom transmis par AIS:			OK	
Solo : mention SOLO SAILOR recommandée			OK	
Antenne VHF/AIS montée en tête de mât commune avec la VHF à travers un splitter d'antenne a faible perte de puissance			oui/non	3.29.13 a
ou antenne dédiée (38 cm mini) dont la base est à au moins 3 m au dessus de l'eau avec câble coaxial n'ayant pas plus de 40% de perte de puissance			oui/non	3.29.13 b
Un téléphone satellite portable, étanche ou avec pochette étanche et batterie interne			OK	3.29.03 b
Numéro :		00		
Balise de Détresse – EPIRB codée et enregistrée au nom du bateau et au n° MMSI			OK	4.19.1
longue durée (48h minimum)			OK	4.19.2
après 2015 doit inclure un GPS			OK	4.19.1
Code à 15 chiffres inscrit sur la balise			OK	4.19.1
Marque/type :		Date validité :	Déclenchement eau et manuel	4.19.1
Conforme au MMSI du bateau			OK	4.19.1

TABLEAU DES EMPLACEMENTS du matériel de sécurité

MATERIEL

Mains courantes installées sous le pont		OK	4.12
Couchettes installées de façon permanente		OK	3.22
Toilettes installées de façon permanente		OK	3.19
Pinoches attachés ou stockés à proximité de chaque trou dans la coque		OK	3.18.1
Vannes ou clapets pour ouvertures à travers coque en dessous de la ligne de flottaison		OK	4.03
Réservoirs avec pompe de distribution installés de façon permanente répartissant la réserve d'eau dans au moins deux compartiments		OK	3.10
Réchaud de cuisine amarré de manière sûre avec robinet coupant l'alimentation		OK	3.21.1.a
Couverture anti-feu à proximité du réchaud avec flammes à l'air libre		OK	3.20
2 extincteurs de 2 kgs à jour des révisions		OK	4.05.1
2 ancres, non modifiées, qui satisfont la recommandation du fabricant par rapport aux dimensions du bateau,		OK	4.05.2
avec chaîne et cordage adaptés, prêtes pour un raccordement immédiat et prêtes pour une utilisation dans les 5 minutes.		OK	4.06.2
Manuel de premiers secours Titre		OK	4.08
Trousse de secours adaptée à l'équipage et à la course		OK	4.08
Corne de brume		OK	4.09
Réflecteur radar passif doit être à bord, avec :		OK	4.10.1
- plans à secteurs circulaires octaédrique, diamètre mini 30 cm ou		OK	4.10.1.a
- plans rectangulaires, octaédrique, d'une dimension mini en diagonale de 40 cm ou		OK	4.10.1.b
- un réflecteur non octaédrique possédant un document attestant une valeur efficace (RMS)		OK	4.10.1.c
sur une surface de réflexion radar de 2 m² balayant sur 360° en azimut et + ou - 20° en gîte		OK	
4 Feux à main rouges SOLAS péremption	> 03/2022	OK	4.23.1
2 Fumigènes oranges SOLAS péremption	> 03/2022	OK	4.23.1
Loch Speedo		OK	4.13.1
Sondeur		OK	4.13.2
Cartes marines papier de tout le parcours , Livre des Feux (numérique accepté) et règle de navigation		OK	4.11
2ème compas qui peut être portable et/ou électronique		OK	3.24.c
Phare de recherche adapté pour rechercher de nuit une personne tombée par dessus bord et éviter une collision		OK	4.07 a
Lampe flash		OK	4.07 b
Batteries/piles/ampoules de recharge sauf si LED		OK	4.07
Pièces de rechange et outillages incluant moyens pour déconnecter le grément		OK	4.16
Une barre de secours pouvant être montée sur la tête du gouvernail, excepté quand		OK	4.15.1
- le système principal pour gouverner est une barre en métal incassable,		oui/non	4.15.1 a
- ou il y a 2 systèmes indépendants de barre (2 safrans 2 barres ou 2 roues)		oui/non	4.15.1 b
Gouvernail de secours : méthode éprouvée de dépannage si gouvernail hors d'usage		OK	4.15.2
Moteur thermique inboard		OK	3.28.1 c
Circuits d'échappement , de refroidissement et d'alimentation installé de manière fixe, et protégé du mauvais temps		OK	3.28.1 d
Réservoirs rigides (mais peuvent avoir un circuit d'alimentation fixe en tuyaux souples) et doivent avoir un robinet d'arrêt		OK	3.28.3 a
Au départ, un bateau doit emporter suffisamment de carburant pour remplir les besoins en recharge des batteries pour la durée de la course et pour faire route au moteur à la vitesse de base requise ci-dessus pour au moins 5 heures.		OK	3.28.3 b
Quantité de carburant au départ :	litres réels	OK	3.28.3 b
Batterie dédiée au démarrage du moteur quand un démarreur électrique est la seule manière pour démarrer le moteur		OK	3.28.4 a
Les batteries installées après 2011 doivent être de type étanche desquelles le liquide électrolytique ne peut fuir		OK	3.28.4 b

VISIBILITE POUR RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

Surface 1 m² d'un seul tenant de couleur hautement visible rose, orange, jaune pouvant être exposée sur le pont ou le rouf		OK	4.02.1
Moyen alternatif pour afficher l'identification tel que requis par RCV à afficher quand aucune voile avec numéro n'est grée		OK	4.01.2
Tourmentin (couleur :)		OK	4.26.2.b
Voile de cape (couleur :)		OK	4.26.2.d

ESSAIS COMMUNICATION avec PC Course (dans les 2 sens) :

		Emission	Réception
VHF ASN	25 watts, MMSI vérifié	OK	OK
VHF portable		OK	OK
AIS	MMSI vérifié	OK	OK
Téléphone satellitaire avec sonnerie audible :		OK	OK

Points non-conformes à l'issue du 1er contrôle concernant l'ensemble des règles applicables (RSO, RC, AC ...)

Date et heure du 2ème contrôle :

Points non-conformes à l'issue du 2ème contrôle concernant l'ensemble des règles applicables (RSO, RC, AC ...)

Signature skipper quand Contrôle OK